

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 JUIN 2016 à TALENCE

Présents: Mmes Christiane CAHUZAC, Christiane COIGNET, Mrs : Jacques BOISNARD, Gérard CORNET, Daniel DELAUNOIS, Régis DUPERRIER, Raymond GOHIER, François GRIMMEISEN, Patrick HAMART, Alain JACOB, Jean-Louis MATTEI, Jean-Claude MEYRAN, Michel SALABERRY, Jean-Jacques VEROUL.

Absents Excusés: Mme Sylviane ANNONIER, Mrs Philippe BIDEL, Gérard CARREAU, José CERVERA, Francis CHEVALIER, Philippe COUFFY, Roland DANO, Roland DESFORGES, Ahcene SACI, Antoine TEXIER.

Invitée : Aurélie MAILLOT

Ordre du jour :

- Information sur les démarches en cours concernant la structuration administrative de la Ligue et vie fédérale. (Rapporteur: Christiane Cahuzac)
- Commission Financière (Rapporteurs: François Grimmeisen, Daniel Delaunois)
 - o Point d'étape,
 - o Ouverture du compte commun Ligue ALPC,
 - o Désignation des futurs mandataires,
 - o Point sur les subventions 2016.
- Commission développement (Rapporteur: José Cervera)
 - o Analyse de la situation actuelle,
 - o Présentation de scénario de développement possible,
 - o Avenir du catalogue passeport.
- Commission sportive (Rapporteurs Roland Desforges Patrick Hamart)
 - o Analyse finale régionale,
 - o Organisation Championnats de France 2016.
 - o Calendrier et pré-perspectives 2016/2017.
- Questions diverses :
 - o Mise en place d'une commission ressources humaines (suivi des salariés ligue)
 - o Mise en place d'une commission formation.
-

Cette réunion se déroule en visioconférence avec **Régis, Jean-Louis et Jean-Jacques** qui se trouvent à la Maison Régionale des Sports de Limoges.

Raymond commence par s'excuser de la demi-heure de retard des picto-charentais, due à des problèmes de circulation.

INFORMATIONS SUR LES DEMARCHES EN COURS : Christiane CAHUZAC

La création de la nouvelle Ligue Aquitaine Limousin Poitou-Charentes de Voile a été déclarée au Greffe des Associations de Bordeaux et enregistrée le 5 mai 2016. La parution au JOAFE est datée du 12 mai 2016.

Par la suite, la déclaration d'association employeur a été faite par internet à l'URSSAF et la déclaration nous donnant les numéros SIREN, SIRET et code APE est datée du 27 mai 2016.

Raymond précise alors que les dissolutions des anciennes ligues se feront en accord avec la FFVoile, et quand les anciens comptes seraient totalement apurés.

Sur le site fédéral, **Christiane** a bien constaté la fusion puisque nous sommes bien **la Ligue 892 ALPC**. Elle a pu saisir le nouveau Conseil d'Administration, mais ne peut pas changer l'adresse, ni le point GPS et autres informations sur la localisation. Elle va prendre contact avec le service informatique de la FFVoile pour régler ce problème.

Sur la Vie Fédérale **Raymond** comptait faire une communication au Conseil des Ligues des 3 et 4 juin, qui n'a pas eu lieu en raison des grèves de la SNCF. Ce conseil a été remplacé par une conférence téléphonique d'une heure environ. Le sujet principal fût une proposition d'augmentation de 1€ , au profit des ligues, en plus de l'augmentation votée en AG. **Raymond** avait lancé par mail une enquête auprès des membres de son CA. La majorité a répondu par la négative. Donc il a redit la décision du CA ALPC à cette conférence. Nous n'avons pas eu le retour de la FFVoile. **Raymond** précise que le prochain Conseil des ligues aura lieu à la rentrée de septembre.

Il demande à nos amis du Limousin s'ils ont des questions à poser ou des commentaires à faire. **Régis** le rassure en lui disant que tout va bien.

COMMISSION FINANCIERE : Raymond souhaite faire un point d'étape sur les trois trésoreries, et parler de l'ouverture du compte commun de la Ligue ALPC, avec désignation des futurs mandataires. De ce choix découlera le choix de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes. Il fera ensuite un point sur les subventions accordées.

Alain prend la parole pour donner les préconisations des membres aquitains: les aquitains demandent à ce que soit entérinée une organisation administrative et comptable permettant de préparer les orientations et objectifs pour le budget 2017.

- Choix de la domiciliation bancaire ALPC à Talence.
- Répartition des activités :

- a) Sportif et Formation à La Rochelle
- b) Développement et Communication à Talence

Pour cela chaque secrétariat (La Rochelle et Talence) traite la comptabilité de son domaine au plan analytique et général. Le logiciel comptable permet de traiter toute la comptabilité en multi-site. Les deux secrétariats ont accès au logiciel en consultation et en mise à jour. Les trésoriers ont aussi accès avec un mot de passe personnalisé pour chacun. Ainsi en cas d'absence d'une secrétaire, l'autre est habilitée en secours.

L'expert-comptable à retenir doit mettre en place la compta analytique, par centre de profit sur l'année en cours, afin de permettre la préparation du budget 2017 dans les meilleures conditions.

François prend la parole pour dire qu'il a un avis différent. Il pense avoir une comptabilité assez réduite. « Nous n'avons pas une compta de groupes avec des clients, des fournisseurs et autres postes. Pour lui **Annik GAILLOT** est capable de faire la compta de A à Z, jusqu'aux conclusions de l'expert-comptable. Il ne faut pas prendre un marteau pilon pour écraser une noisette». **François** répète que ce n'est pas un travail énorme et **qu'Annik** doit suffire à cette tâche, avec un seul classeur pour les pièces comptables et beaucoup de rigueur.

Alain reprend la parole pour revenir sur la création du compte bancaire, rappelant que nous sommes en situation de blocage pour le virement des subventions de la DRJSCS qui dit que puisque les anciennes ligues sont dissoutes du fait de la fusion, il lui faut **impérativement** les coordonnées du compte bancaire ALPC.

Raymond souhaite reprendre l'ordre du jour dans l'ordre et faire un point d'étape sur les trésoreries respectives, puis l'ouverture du compte-joint et la désignation de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes. Il revient au passage sur nos discussions antérieures définissant La Rochelle comme pôle financier et Talence comme pôle administratif.

S'ensuit un vif échange de propos sur les prérogatives de chacun.

Daniel précise que pour lui, le plus important n'est pas le lieu du pôle financier, mais le logiciel utilisé. Et pour cela il ne conçoit qu'un logiciel multi-sites.

Christiane intervient pour demander leurs avis aux participants du Limousin.

Jean-Louis nous répond qu'il lui semble évident que nous travaillons avec un logiciel de comptabilité analytique multipostes et consultable à tous les niveaux. Il reste persuadé que l'addition des trois comptabilités va représenter une augmentation de volume significative. Lui aussi met le doigt sur le fait que la tâche comptable soit représentée que par une seule personne et dangereux, sans remettre en cause les compétences réelles d'**Annik**.
Sur le plan du compte bancaire, il note que ce dernier doit rester attaché au siège social.

Les discussions reprennent sur le logiciel et pour clore ce point, **Régis** déclare qu'il nous faut aller de l'avant et ne pas rester sur de vieilles méthodes. Chaque responsable de domaine doit pouvoir connaître le suivi de son budget en temps réel.

Choix du logiciel: le vote se fait à main levée et fait l'unanimité sur le nom de STREGO.

Nous actons donc que nous prenons un logiciel multi-sites avec le cabinet STREGO de La Rochelle.

Raymond et François prendrons rendez-vous avec Christophe DUNOYER expert-comptable de la société STREGO. **Ne pas oublier de remercier les candidats non retenus.** **Daniel** se propose de le faire. **Faire une demande officielle à la société STREGO.**

Choix de la domiciliation bancaire à Talence : le vote se fait à main levée : 9 voix pour et 5 voix contre.

Nous actons donc que notre domiciliation bancaire sera à la BPACA de Talence. **Daniel** demande à **Raymond et François** de lui fournir les documents nécessaires à l'ouverture du compte.

Ensuite **Alain** demande la validation de la répartition des domaines avec prise en charge de A à Z ::
Sportif et formation à La Rochelle (Annik)

Développement et communication à Talence (Aurélie)

En réponse au questionnement des membres picto-charentais, les aquitains ont assuré que ce n'était pas de comptabilité pure qu'il s'agissait, mais uniquement de saisies de données.

Raymond souligne fortement qu'**Aurélie** a été embauchée sur le volet Communication et la recherche de partenaires dont nous avons grand besoin.

Après quelques échanges, **nous convenons ensemble** et pour une période d'essai, **que les dossiers de subvention concernant le sportif et la formation seront réalisés à La Rochelle et ceux du développement et de la communication à Talence.** Si ce fonctionnement ne nous convient pas, nous appliquerons une autre règle.

Nous actons donc la répartition des domaines telle que décrite plus haut (Sportif - Formation à La Rochelle et Développement – Communication à Talence).

Désignation des mandataires :

Nous actons la signature dédiée à Raymond en tant que Président, à François en tant que Trésorier et à Daniel en tant que Trésorier Adjoint. Une seule signature est nécessaire pour validation

Une discussion s'ensuit sur **la désignation du Commissaire aux Comptes Monsieur Pierre LEFEVRE, que nous validons provisoirement car il n'y a pas eu de vote du CA.**

Point d'étape sur les subventions:

Raymond annonce que du côté **Conseil Régional** pour ce qui concerne l'ancienne Ligue Poitou-Charentes, la subvention est la même qu'en 2015 soit 76 500€. L'ancienne Ligue Aquitaine reçoit 17 000€. Le Limousin ne reçoit aucune aide du Conseil Régional.

Au niveau CNDS les montants sont en baisse. 29 350€ pour l'ancienne Aquitaine et 28 750€ pour Poitou-Charentes. Mais il reste des subventions à venir. **Jacques** rajoute que depuis l'année dernière ce ne sont plus les DDJSCS qui gèrent les CDV mais la DRJSCS.

Point sur la Trésorerie :

Raymond demande à **Daniel** s'il a des choses à dire. Ce dernier rappelle que pour les six premiers mois de l'année et tant que les subventions ne sont pas versées, nous vivons sur nos acquis. Donc

l'Aquitaine a pioché dans son épargne pour équilibrer sa trésorerie. Il rappelle qu'il ne tient qu'à nous de faire le nécessaire (compte bancaire ALPC) pour pouvoir encaisser le CNDS.

Raymond passe la parole à **François**. Celui-ci remarque que le creux de la trésorerie sera pour le mois d'août, mais il est confiant dans les capacités de l'ancienne Ligue Poitou-Charentes.

Le Président interroge ensuite l'équipe limousine. **Jean-Louis** répond qu'ils avaient mal compris le timing pour 2016, et qu'à ce jour les comptes sont bloqués du fait que le Limousin n'a pas de frais fixes. Ils possèdent un solde de 5 000€ et **demande au CA l'autorisation d'aider financièrement les clubs du Limousin qui en ont besoin. Raymond répond que dans la mesure où le budget est respecté, le Limousin n'a pas besoin de l'autorisation du CA.**

C'est à ce moment que **Jacques** présente le catalogue de Poitou-Charentes qui vend du matériel nautique de qualité avec d'importantes ristournes. Il parle également du renouvellement des flottes (RS Féva, B293D, Opti, KL15.5 et SL16, etc...).

Il profite d'avoir la parole pour parler des retours des PVR et montre du doigt les disparités entre anciennes ligues. Mais c'est le travail de **José** et de son équipe.

COMMISSION SPORTIVE:

Raymond souhaite connaître nos avis sur **les déplacements des entraîneurs** sur les championnats de France et autres grandes compétitions. En Poitou-Charentes ce sont les parents des coureurs qui payaient **l'hébergement et la restauration** de l'entraîneur. En Aquitaine ces sommes se trouvent intégrées aux budgets des flottes concernées.

Nous décidons de rester dans le statu quo pour 2016. A étudier pour 2017.

Patrick nous présente ensuite le Projet Quadriennal de la Ligue ALPC, que Roland et lui-même ont élaboré. Ils ont été aidés dans ce travail par les entraîneurs et les cadres techniques picot-charentais et aquitains. Ce projet a été construit suite à la prise de conscience des différences existant entre les anciennes ligues, dans le but d'harmoniser le fonctionnement sportif de la Ligue ALPC. Ce schéma s'appuiera sur l'existant et sera développé le plus raisonnablement possible **sur tout le territoire « Nouvelle Aquitaine »**.

Dans un premier temps c'est l'observation de ce qui est, avec un état de stagnation vers la baisse aussi bien chez les adultes que chez les jeunes.

Les prochains objectifs :

- Augmenter le nombre de jeunes dans les clubs.
- Démultiplier le PER en plusieurs antennes, en s'appuyant sur les clubs possédant

des sections sportives scolaires.

Moyens à mettre en œuvre :

- Animation sportive de proximité vers les jeunes et les adultes.
- Accès au sport de haut niveau (PER) pour les 12-15 ans sur les séries suivantes : Opti, B293D, Tyka, Laser 4.7.
- Un dispositif d'entraînement pour les Espoirs hors pôle, pour les 15-19 ans.
- Accès au sport de Haut Niveau : le PES en Laser, 420, RS:X, Nacra 15 (ISAF Jeune). Reste un doute sur la série 29er.

Régis intervient pour rappeler que la finale régionale des 28 et 29 mai dernier fût une réussite. Il veut exprimer par-là « Attention à la course à la nouveauté qui ne pourra contenter que l'élite ».

Patrick annonce que la finale 2017 pourrait se dérouler en Aquitaine. Sont pré-choisis les trois clubs médocains (le CVBCM le CVHM, la VLG) ou bien le couple Cazaux Sanguinet ou encore tout à fait au sud, Hendaye-Socoa.

En parlant de 2017, **Régis** demande si nous avons établi un pré-calendrier. Pas encore.

Patrick souligne la difficulté à établir ce calendrier, entre les ponts, les interligues, les championnats de classe et pour terminer la période des sélectives qui finit fin mai. De ce fait la finale régionale pourrait se dérouler les 20 et 21 mai 2017. **Nous restons sur le schéma d'un championnat de bassin avec la finale régionale.** Mais la FFVoile n'a pas encore fixé toutes les dates.

Patrick annonce la prochaine réunion de la commission sportive avec les entraîneurs et les principaux acteurs du sportif le 5 septembre 2016 à Talence.

Avant de clore ce chapitre **Alain** constate une progression de la Ligue ALPC sur les PVR de plus de 11%. Il se pose la question de comment garder un quota de ces licenciés dans nos clubs. **Jacques** va dans le même sens avec la voile scolaire.

Championnats de France :

Le France Minime à Quiberon démarre dans 10 jours. Nous avons 84 coureurs coachés par 10 entraîneurs

Sur les 3 France Espoirs nous avons 126 coureurs coachés par 10 entraîneurs là aussi. Soient en tout 210 coureurs sur les championnats de France Jeunes.

Raymond souhaite qu'au prochain BE le sujet de la Voile Habitable soit étudié, ainsi que la Voile Féminine, le Handivoile.

Jean-Claude profite de cette ouverture pour parler de la Voile Habitable. Il présente le championnat Régional OSIRIS. La Ligue ALPC est divisée en 7 bassins (les pertuis charentais, Vassivière, l'estuaire de la Gironde, les lacs médocains, le Bassin d'Arcachon, les lacs du Sud Bassin et le Pays Basque). Chaque bassin doit désigner un équipage qui le représentera lors de la finale qui se déroulera sur une flotte collective monotype. Il reste à trouver le lieu et la date, étant entendu que les dernières sélections se font en septembre-octobre.

Brigitte Viaud a fait parvenir un document à **Raymond, et Alain** sur la situation du Handivoile en ALPC. **Raymond** dit avoir répondu que c'était trop tard pour 2016. **A étudier pour 2017 et surtout monter une commission Handivoile.**

Christiane demande la même chose pour la commission Féminine

Demande de la FFVoile de nommer un responsable CRA et un responsable calendrier :

Nous acceptons la candidature de Georges IKHLEF comme responsable de la CRA. Gérard Cornet en profite pour faire une demande de formation de jurys régionaux, dans les Landes.

Pour le responsable calendrier, Raymond préfère que Patrick se mette d'accord avec Roland DESFORGES absent pour raison de santé.

QUESTIONS DIVERSES :

Raymond demande à **Aurélié** de se présenter et d'exposer la plaquette qu'elle a réalisée sur la Finale Régionale 2016.

Elle a donc été embauchée pour remplacer Brigitte CASSERON qui fait valoir ses droits à la retraite. Sa prise de travail date du 2 mai 2016. Sa tâche, en plus de la gestion administrative et de saisie de données, est dédiée essentiellement sur la communication et le développement de la Ligue avec également la recherche de sponsors.

Pour la plaquette c'est une compilation « revue de presse » des actions qui ont été faites en amont de la Finale et sur les retours dans les médias, les réseaux sociaux, les sites internet. Pour elle c'est un retour positif sur la communication de la Ligue ALPC.

A diffuser sous papier ou forme informatique dans les clubs de la Grande Région, les CDV, le Conseil Régional et nos partenaires.

Requête du CMHT qui depuis deux ans ne paye pas sa cotisation club à la Ligue Aquitaine. **Alain** dit que nous sommes prêts à céder, mais en parle en CA de la Ligue ALPC, car ce n'est pas un exemple à suivre pour les autres clubs en difficultés qui eux ont payé !

Commission Ressources Humaines :

Raymond veut constituer cette commission pour la gestion des employés de la Ligue, car il va y avoir des avenants à faire aux contrats déjà en place. Il va y avoir également des renégociations de contrat en termes de mission, et les plannings à suivre. **Et Raymond** ne peut gérer tout cela tout seul. **Patrick** lui propose de l'aider. **Raymond** rajoute que la **Secrétaire** est aussi responsable des salariés. Il demande aussi à **Christiane COIGNET** et à **Jacques** de rejoindre cette commission.

Commission Formation :

Dominique MALLOCHET fait déjà partie de cette équipe, ainsi que **Maxime FROUIN et Gildas TREGOUET** Pour les élus il y a **Christiane COIGNET et AHCÈNE SACI**. Pour cette commission il y aura aussi **la fusion des CFA** à prendre en compte. **Alain** se propose d'aider cette équipe en tant qu'ex trésorier du CFA Aquitaine.

Patrick transmet une demande du CNBO pour le prêt d'un zodiac. Il demande sous quelles conditions : **Prêt gratuit mais avec caution et à condition que les entraîneurs n'en aient pas besoin.**

Prochaine réunion le mercredi 14 septembre à 17h pour un BE élargi aux CDV de la Ligue ALPC à La Rochelle que nous espérons en visioconférence.

La séance est levée à 21h 30. Elle est suivie d'un repas froid, avant le retour de nos hôtes.

Christiane CAHUZAC

Secrétaire Générale de la LIGUE Aquitaine Limousin Poitou-Charentes de Voile